



UDES R-71  
saône et Loire

Chalon sur Saône, le 3 Décembre 2009

Madame, Monsieur le Maire,

Vous avez sans doute été destinataire, comme moi, d'un courrier signé des trois sénateurs UMP du département qui défendent bec et ongles la réforme des collectivités territoriales et celle de la suppression de la taxe professionnelle.

Pour l'un d'entre eux au moins, c'est assez surprenant car j'avais cru l'entendre s'opposer, avec son ami M. Raffarin, à ces deux réformes il y a seulement quelques semaines. Le temps change, les avis aussi...

On a coutume de dire que seuls les imbéciles ne changent pas d'avis, ne jetons donc pas la pierre au sénateur Beaumont!

Cependant, rien dans son courrier ne me permet de changer d'avis avec lui, je reste sur mes positions car aucun nouvel argument ne me permet de les modifier. M. Beaumont et ses deux amis se réfèrent sans doute à une époque où l'Etat tenait sa parole lorsqu'ils écrivent avoir reçu l'assurance du Premier ministre que le manque à gagner de la taxe professionnelle serait compensé. D'une part rien n'est précisé à ce jour sur les modalités de cette compensation et d'autre part je ne peux oublier que ce même Premier ministre a notamment et délibérément menti quand il a affirmé aux conseils régionaux et aux conseils généraux que, par exemple, le transfert des personnels TOS dans les lycées et les collèges seraient financés à l'euro près. Au final, les régions et les départements ont dû en financer une grande partie eux-mêmes.

Lorsque ces trois parlementaires assurent que les communes continueront à recevoir des subventions des collectivités régionales et départementales, là encore s'agit-il au mieux d'un fol espoir, au pire d'une supercherie car, dans le texte introduit au Sénat, les financements croisés de plusieurs collectivités sur un projet seront dorénavant interdits. Et cela, ils ne peuvent l'ignorer.

Vous l'aurez compris, le soutien apporté à ces réformes après les tergiversations de l'un d'entre eux au moins ne repose pas sur des éléments nouveaux qui nous permettraient de faire entière confiance au gouvernement qu'ils soutiennent; il s'agit simplement d'une participation de leur part à la campagne pour les élections régionales de mars 2010. C'est bien évidemment leur droit le plus légitime, mais je souhaitais attirer votre attention sur le peu de sérieux qui accompagne cette démarche.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe BAUMEL  
Président de l'UDES R 71